



DECISION N° 4000593 /MINFOPRA/SG/C.AD-HOC/ST DU _____,
PORTANT MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS AU MINISTERE DE
L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,
PRESIDENT DU COMITE AD-HOC,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°92/007 du 14 août 1992, portant Code du Travail ;

Vu le décret n°78/484 du 09 novembre 1978, fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat relevant du code de travail ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ; modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012, portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018, portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°008662/MINFOPRA du 29 novembre 2018, portant création, organisation et fonctionnement du Comité ad hoc chargé du recrutement des personnels temporaires pour le compte de l'Intendance du Palais de l'Unité, des pavillons et Résidences Présidentiels, des Services du Premier Ministre, du Ministère de la Défense et des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, au titre de l'exercice budgétaire 2019 ;

Vu la correspondance n°B70/d-16/SG/PM, du Secrétaire Général des Services du Premier Ministre en date du 18 février 2019, répercutant les instructions du Premier Ministre, Chef du Gouvernement sur la contractualisation de tous les personnels temporaires en service à l'Intendance du Palais de l'Unité, des pavillons et Résidences Présidentiels, dans les Services du Premier Ministre, au Ministère de la Défense et dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les personnels dont les noms suivent, retenus dans le cadre de la contractualisation des personnels temporaires en service dans certaines administrations, sont mis à la disposition du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

Il s'agit de :

N°	NOMS ET PRENOMS	DATE DE NAISSANCE	LIEU DE NAISSANCE	CADRE
1	ABOUBAKAR née DJANABOU Yasmine	26/08/1988	GASCHIGA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
2	ASHU Isly ASHU	14/10/1991	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
3	BELA DIKANDA Fabrice Adrien	07/10/1988	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
4	BELINGA MINDJOU'OU Raïssa	09/03/1990	YAOUNDE	EMPLOYEE DE BUREAU
5	EDOU EDOU Sidonie Romarique	17/01/1993	MA'AN	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
6	EDZIMBI Sylvie	27/04/1982	YAOUNDE	EMPLOYEE DE BUREAU
7	EKASSI ONGOLO Rosine Claire	17/11/1992	SA'A	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
8	EKORO MEKUI Roland- Hilaire	02/08/1987	NDJAZENG	EMPLOYEE DE BUREAU
9	EMBOLO Nathalie Linda	27/12/1988	DIANG	EMPLOYEE DE BUREAU
10	ENAMA Paul Maginot	17/06/2000	YAOUNDE	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
11	ENYEGUE MVONDO Agnès Nadine Thérèse	29/08/1994	AHALA II	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
12	ETOUNGOU Francis Anicet	27/09/1992	EDEA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
13	FOUDA Benoit Yannick	29/04/1983	MBALMAYO	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
14	IDA NGONDI Diane Sorelle	01/02/1993	MELONG I	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
15	Johnnie NJIE WANAH LITUMBE	27/03/1993	04/01/1988 A EKONG	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
16	KÓMBOL A KOMBOLO née MAPANG YANDA Sandrine Laure	02/03/1993	DIMAKO	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
17	MANGAH Charlotte	24/02/1987	DOUALA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
18	MASSO NTONGA née EDOU MBO Magali	22/09/1979	MARSEILLE	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
19	MATANGA MBANG Balbyne Sipora	24/09/1985	DOUALA- CAMEROUN	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
20	MAYEKI MANGA Arnaud	02/05/1995	CAMPO-VILLE	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
21	MBAH SIMEON Alain Brice	16/06/1992	YAOUNDE	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
22	MBOLE NGOA Catherine Stéphanie	16/02/1995	NKO	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
23	NGAH NTSAMA Clauvis Annict	17/10/1989	NKOL-TSGO II	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
24	NGONO ESSOMBA Micheline Noel	03/12/1984	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
25	NKOLO Roger	13/01/1988	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
26	NOAH ETOUNDI Guy Aloys	23/08/1988	YAOUNDE	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
27	NSOPE NKWELLE Fabien	27/07/1988	MOUANDONG	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION

28	OKALLA MENYENG Antoinette Sandrine	04/04/1992	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
29	ONGUENE NDONGO née AMOUGOU ATANGANA Pauline Nadège	22/06/1989	NKOMETOU II	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
30	QUEEN BIKAI Odile Sandrine	20/08/1986	EDEA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
31	TAKA Lilian WAYO	11/08/1990	BALI	AGENT CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
32	TITHE BISSA Marie Gisèle	01/03/1995	SANGMELIMA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
33	TSIMIGAH Guy Merlin	25/07/1980	DOUALA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
34	Ulrich Thibaut DEL OSSOMO TOUE II	12/03/1987	DOUALA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
35	YACOUBOU BABA	23/03/1994	BAFIA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
36	ZAMA AKA'A François Xavier	27/01/1985	YAOUNDE	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION
37	ZAMBO EVINA Ambroise	07/12/1994	NSANA	CADRE CONTRACTUEL D'ADMINISTRATION

Article 2: (1) Les intéressés sont astreints à prendre le service dans ladite administration dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de signature de la présente décision.

(2) Passé ce délai et en l'absence de tout certificat de prise de service, le processus de recrutement sera annulé en ce qui les concerne exclusivement.

Article 3 : Le certificat de prise de service doit être signé par le Chef de structure ou un responsable assumant les fonctions de gestion des ressources humaines dans l'Administration concernée.

Article 4 : Ledit certificat de prise de service assorti d'une copie de l'acte d'affectation, sera retourné par bordereau au Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Président du Comité Ad-hoc.

Article 5 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 15 AVR 2020

AMPLIATIONS :

- SG/PM
- MINFI
- MINFOPRA/CAB/SG/DCNS/DGC
- ST/C.AD-HOC
- INTENDANCE / PRC
- MINDEF
- CONSUPE



Joseph Lé